

**Zeitschrift:** Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses  
**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare  
**Band:** - (1931)  
**Heft:** 17  
  
**Artikel:** Congrès international de la lecture publique, Alger - 13-18 avril 1931  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-770617>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

unser „akademischer Beruf“ setzt heutzutage nicht nur Kenntnisse voraus, sondern sogar, ganz abgesehen von dem eigentlichen Berufswissen, ausgebreitete Kenntnisse auf sämtlichen Gebieten wissenschaftlichen Forschens. Und was die „geistigen Befähigungen von qualitativ hoher Art“ anbelangt, die Sie uns so nebenbei absprechen, so dürfen wir Ihnen entgegenhalten, dass uns unsere Tätigkeit fast tagtäglich vor Situationen bringt, die eine scharfe, rasch entscheidende Urteilskraft und ein hohes organisatorisches Geschick verlangen. Der äussere Anschein gibt Ihrer Behauptung freilich recht. Aber ich darf Sie vielleicht bei dieser Gelegenheit an das kluge Wort der Madame de Sévigné erinnern: Les jugements sur les apparences sont si souvent faux que je m'étonne qu'on ne s'en désaccoutume pas.

(Fortsetzung folgt.)

*Dr. C. Schwarber.*

## CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA LECTURE PUBLIQUE ALGER - 13—18 avril 1931.

La Commission réunie à Paris, au Ministère de l'Instruction publique, au début de l'année 1930, pour étudier les moyens de développer la lecture publique en France a adopté des résolutions dont se sont félicités nos collègues français.

S'inspirant des vœux émis par cette Commission et désireuse de contribuer à leur réalisation, l'Association des Bibliothécaires français a décidé d'organiser un Congrès international qui se tiendra au mois d'avril 1931 à Alger. Ce sera là, en effet, le meilleur moyen d'attirer l'attention des administrations intéressées et du public sur un problème de cette importance, en même temps que de les éclairer par l'expérience des autres nations.

Le Congrès comprendra quatre sections:

- 1° Organisation des bibliothèques: centrales et succursales.
- 2° Acquisitions et révision des stocks.
- 3° Le Prêt.
- 4° Les Bibliothèques arabes.

L'embarquement aura lieu à Marseille le 12 avril. Les séances dureront quatre jours et seront suivies de plusieurs excursions en auto-car aux gorges de la Chiffa, au ruisseau des singes, à Tipaza et Cherchell etc.

Débarquement à Marseille le 19 avril.

Toutes dépenses comprises de Marseille à Marseille:

Tout en première classe: 1 820 francs français.

Première classe transport, deuxième classe hôtels:

1 670 francs français

Pour les congressistes qui ne désireraient pas rentrer directement, diverses excursions sont prévues; l'une à l'intention des

amateurs d'art et antiquités romaines (18—26 avril), d'autres à l'intention des amateurs d'art arabe et paysages algériens (18—21 et 18—27 avril).

Le rédacteur des „Nouvelles” tient à disposition les programmes détaillés.

Les adhésions et les communications devront être envoyées, avant le 15 mars, dernier délai, au *Secrétariat général, 11, rue Guénégaud, Paris 6<sup>e</sup> arr.* L'annonce des communications devra être accompagnée d'un résumé, ne dépassant pas une demi page dactylographiée.

Le droit d'inscription, qui devra être envoyé en même temps que l'adhésion, est fixé à 100 fr. par congressiste. Les congressistes pourront amener avec eux des membres de leur famille, ces derniers ne payant qu'un droit de 50 fr.

Des réductions de 50 % sur le prix des trajets en chemin de fer et de 20 % sur celui de la traversée ont été obtenues. Il a été créé, en plus du secrétariat général, un *secrétariat touristique du Congrès, 26, Avenue de l'Opéra, Paris 1<sup>er</sup> arr.*, qui fournira les bons de réduction et les billets aux congressistes et s'occupera d'organiser le voyage et les excursions de ceux qui en manifesteront le désir.

Monsieur Ernest Chuard, ancien président de la Confédération fait partie du Comité d'honneur. Le secrétaire général du Congrès est Monsieur Henri Lemaître, l'actif Directeur de la Revue des bibliothèques.

#### NOUVELLE PUBLICATION.

Monsieur Gianetto Avanzi vient de publier à Rome „all insegna del libro”, le catalogue des livres et périodiques de la section de *Bibliographie* de l'Exposition du Livre moderne organisée à Rome à l'occasion du Congrès mondial des bibliothèques, en 1929. Le volume contient aussi la bibliographie du congrès.

Prix: 20 Lires.